



alec

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT

Nancy Grands Territoires



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



alec

AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires



BENVENUE

000 000 000 000
00 00 00 00
00 00 00 00



Édito

L'année 2024 a marqué un tournant pour l'ALEC : refonte de nos principaux programmes de financement, animation d'un nouveau dispositif favorisant le renouvellement des anciens chauffages au bois, évolution de notre organisation interne et création d'une nouvelle activité autour de la mobilité. Cette année a été celle du renforcement de notre action, dans un contexte pourtant marqué par de nombreux reculs des ambitions climatiques à l'échelle nationale et internationale.

À rebours de cette tendance, nous constatons sur le terrain un besoin croissant d'accompagnement : les sollicitations concernant la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables ont augmenté de 25 %, et n'ont jamais été aussi fortes. Nous avons donc renforcé nos actions en cours et travaillé à ouvrir un nouveau chapitre de l'agence : celui de la mobilité.

Le secteur des transports représente en effet le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre sur la Métropole du Grand Nancy et a un impact important sur la qualité de l'air et le budget des ménages et des entreprises. C'est pourquoi nous avons travaillé en 2024 à ouvrir un pôle dédié aux mobilités actives et décarbonées, pour accompagner l'ensemble des acteurs du territoire – citoyens, entreprises, collectivités – vers des alternatives concrètes à la voiture individuelle.

Face à l'urgence climatique et à ses impacts sanitaires et sociaux, l'ALEC choisit l'action. Nous sommes convaincus que la transition écologique doit être immédiate, juste et ancrée dans les territoires. Les enjeux climatiques, sanitaires et sociaux exigent des réponses concrètes, équitables et adaptées à la vie quotidienne des habitants. Je salue le travail de toute l'équipe pour sa rigueur, son engagement et son agilité. L'ALEC dispose aujourd'hui d'une équipe dynamique et compétente, capable de répondre aux attentes des citoyens, des collectivités et des entreprises. En 2025, nous continuerons à agir, innover et fédérer, au plus près des besoins de chacun.



Laurence WIESER

*Présidente de l'ALEC Nancy Grands Territoires,
Conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités actives
et à la qualité de l'air - Métropole du Grand Nancy,
Conseillère municipale de Laxou*

ALEC Nancy Grands Territoires RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires	04 et 05
<hr/>	
L'Espace Conseil FRANCE RÉNOV' (ECFR) :	
> ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS :	
Présentation et chiffres clés	06 et 07
Zoom sur l'actualité 2024 de l'ECFR	08
Les faits marquants	09
Le Fonds Air Bois	10
> ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS :	
Présentation, chiffres clés et faits marquants	11
> ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS :	
Présentation et chiffres clés	12
Les faits marquants	13
<hr/>	
Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) :	
> ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS :	
Présentation et chiffres clés	14 et 15
Les faits marquants	16
Zoom sur l'actualité 2024 du CEP	17
<hr/>	
La vie de l'association	18
<hr/>	
Rapport financier 2024	19

MEMBRES DU BUREAU (en date du 16/05/2024)



Présidente
Laurence WIESER
(Métropole du Grand Nancy)



1^{er} Vice-président
Maurizio PETRONIO
(Métropole du Grand Nancy)



2^{ème} Vice-président
Christopher VARIN
(Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois)



3^{ème} Vice-présidente
Véronique SCHEFFLER
(Communauté de Communes Seille & Grand Couronné)



Trésorier
Jean-Baptiste ARNOULD
(Enedis)



Secrétaire
Roger PREVOST
(CPIE Nancy Champenoux)

L'ÉQUIPE

L'équipe de l'ALEC (en date du 02/06/25) se compose de 12 salariés répartis en 4 pôles :



PÔLE PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS Espace Conseil France Renov' :

Thibaud DIEHL
Responsable du pôle

Bérenger BIRCKEL
Conseiller / référent copropriétés

Guillaume THIRIET
Conseiller / référent professionnels

Luka HOWLEY
Conseiller

Fabien COLLET
Conseiller

Fonds Air Bois :

Damien PELTIER
Animateur (depuis le 19/05/25)



PÔLE MOBILITÉS

Nicolas PRIOU
Conseiller en mobilités (depuis le 02/06/25)



PÔLE COLLECTIVITÉS Conseil en Énergie Partagé :

Pierre ADAM
Responsable du pôle

Benjamin FALOMIR
Conseiller Énergie (depuis le 14/04/25)



PÔLE DIRECTION ET COMMUNICATION

Guillaume LAVIER
Directeur

Hélène LAMY
Gestionnaire administrative et financière

Fanny RUHLMANN
Chargée de communication



Grâce aux conseils prodigués par l'ALEC en 2024 :



3 757 tonnes

éq. CO₂ évitées dans l'atmosphère soit l'équivalent de 28,5 millions de km en voiture



20,6 millions

de kWh économisés soit la consommation d'énergie annuelle de 1176 foyers lorrains



37,9 millions€

d'investissements au niveau local

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS



L'Espace Conseil France Rénov' : un accompagnement pour guider gratuitement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.

L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR), est le service public informant et accompagnant gratuitement les particuliers dans leur démarche de rénovation énergétique.

Les conseillers proposent des informations personnalisées, objectives, indépendantes et gratuites ainsi qu'un accompagnement technique global permettant au maître d'ouvrage de mener à bien son projet de rénovation énergétique. Ils clarifient le projet pour un passage à l'acte sécurisé.

Informer les particuliers

Les informations délivrées par l'ECFR concernent l'ensemble des aspects de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques ;
- l'efficacité du bâtiment et des systèmes ;
- la production d'énergies renouvelables ;
- le suivi des consommations pour mesurer l'impact des actions mises en place.

Tout au long de leur projet, les particuliers peuvent contacter les conseillers gratuitement, autant de fois que nécessaire.

Accompagner les particuliers

L'ECFR accompagne les particuliers dans :

- la définition et la clarification des solutions techniques ;
- l'orientation vers des professionnels labellisés RGE ;
- la relecture des devis ;
- la mobilisation des aides financières ;
- l'approche globale de la rénovation.

Sensibiliser les particuliers

L'ECFR organise et participe à de nombreuses animations à destination du grand public.

Ces actions de terrain, qui peuvent prendre la forme d'ateliers thématiques, de balades thermographiques ou encore de stands d'information (cf. « les faits marquants » page 09), visent à faire connaître et promouvoir la rénovation.

Les conseillers France Rénov'



Thibaud Diehl
Responsable
Espace Conseil
France Rénov'



Bérenger Birckel
Conseiller / Référent
copropriétés
cf. p. 11



Guillaume Thiriet
Conseiller / Référent
professionnels
cf. p. 12



Luka Howley
Conseiller



Fabien Collet
Conseiller

Chiffres clés



4 781
CONSEILS
délivrés
dont
2 131
CONSEILS
approfondis



166
VISITES-
CONSEILS
334
EVALUATIONS
ÉNERGÉTIQUES



183
OUTILS DE
MESURE
empruntés par
89
personnes



49
ANIMATIONS
sensibilisant plus de
30 000
personnes

9 STANDS D'INFO

16 INTERVENTIONS
MÉDIA

18 ATELIERS ET
CONFÉRENCES

3 BALADES THERMO

3 QUIZ INTERACTIFS



3 lieux de permanences

Maison de l'Habitat et du Développement Durable
Métropole du Grand Nancy

métropole
GrandNancy

587 RDV

Siège de la Communauté
de Communes des Pays
du Sel et du Vermois

Sel
& Vermois

59 RDV

Espace France Services
Communauté de Communes
Seille et Grand Couronné

SEILLE
GRAND
COURONNÉ

31 RDV

Le parcours de la rénovation



1
Concevoir et optimiser
le projet

2
Démarrer et accompagner
les travaux

3
Finir les travaux
et suivre les résultats

Quel est l'impact de notre service ?

1 particulier qui passe à l'acte grâce à
l'ECFR économise en moyenne 5750 kWh,
évite 1,3 T de gaz à effet de serre et génère
19500€ de travaux sur le territoire.

TOP3 des conseils délivrés :

1. Aides financières
2. Isolation thermique
3. Chauffage / eau chaude

Les travaux réalisés



2455 LOGEMENTS
INDIVIDUELS

rénovés, en cours de rénovation
ou en cours de réflexion/conception



368

projets de
RÉNOVATION
GLOBALE

+



344

projets avec un
BOUQUET DE
3 TRAVAUX

+



417

projets avec un
BOUQUET DE
2 TRAVAUX

+



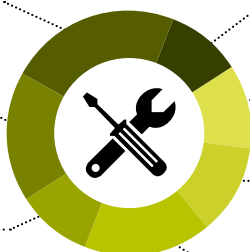
1105

projets en
MONO LOT
DE TRAVAUX

24%
isolation des murs

16%
isolation du toit

10%
installation d'un
poêle/insert



10% VMC

11% remplacement
des fenêtres

12%
installation d'une PAC

17% autres travaux :
isolation des planchers,
chaudières THPE, chauffe-
eau solaire.



« Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre investissement, vos conseils et votre aide, qui ont permis de mener à bien mon dossier. »

Octavian G.

SENSIBILISATION



> FÊTE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT À NANCY

Rendez-vous grand public devenu incontournable, la Fête de l'Énergie et du Climat a proposé aux visiteurs de se projeter dans les enjeux de la ville du futur et de l'habitat de demain : chauffage, confort d'été, énergies renouvelables, qualité d'air, déchets et mobilité. La rénovation énergétique du bâti a été mise à l'honneur lors de cette 13^{ème} édition.

Les visiteurs ont pu parcourir les Grands Salons de l'Hôtel de Ville où des stands associatifs et institutionnels étaient installés afin d'informer sur les enjeux, les solutions concrètes et les initiatives locales permettant de s'engager dans une transition écologique.

Et pour promouvoir de façon conviviale et ludique les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des espaces ludiques proposaient des jeux de tout type (escape game, vélos générateurs, mini quiz...).

En parallèle, une table ronde a été organisée sur le thème : *Performance énergétique, architecture et patrimoine*. Des experts du monde associatif et institutionnel sont intervenus afin de donner une vue d'ensemble des solutions techniques pour rénover thermiquement, tout en respectant les règles d'urbanismes. La Métropole du Grand Nancy a présenté la révision de son Plan Local d'Urbanisme intégrant les nouveaux enjeux de développement durable. Un conseiller France Rénov' de l'ALEC a présenté les solutions techniques de travaux de rénovation énergétique et d'installation d'énergies renouvelables ainsi que le nouveau dispositif d'aides financières de la Métropole, dédié à la rénovation énergétique performante des logements. Enfin, le CAUE a démontré, à partir d'exemples concrets, la compatibilité entre rénovation énergétique performante et préservation du patrimoine.



PRÈS DE 1000 VISITEURS PRÉSENTS POUR CETTE 13^È ÉDITION

ACCOMPAGNEMENT

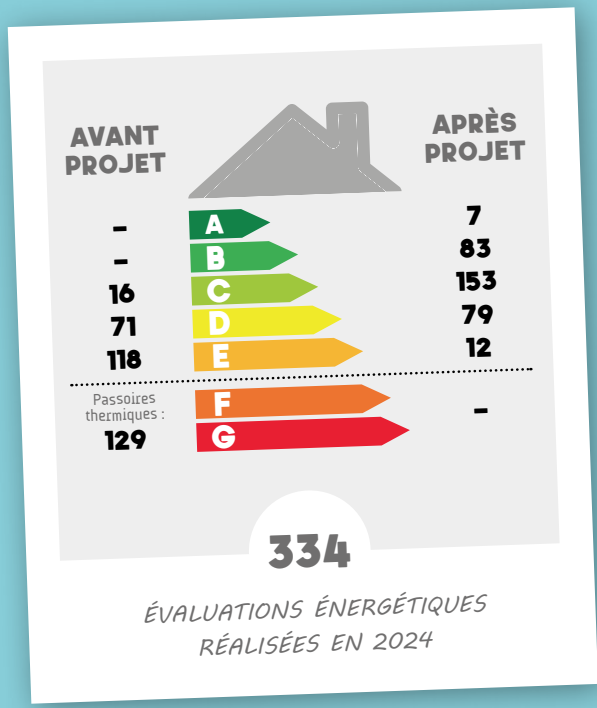


> DES ÉVALUATIONS ÉNERGÉTIQUES TRÈS DEMANDÉES

Depuis 2021, l'Espace Conseil France Rénov' propose des « visites-conseil » comprenant une évaluation énergétique simplifiée du logement et permettant de dresser un état des lieux de la situation énergétique existante, les priorités de travaux, les gains énergétiques associés et, au besoin, la définition de plusieurs scénarios de rénovation énergétique possibles.

Les ménages ont fortement sollicité cet accompagnement personnalisé et approfondi qui répond au besoin de qualification des projets de rénovation énergétique, nécessaire depuis l'évolution des aides financières nationales (MaPrimeRénov' Rénovation d'Ampleur) et la mise en place de nouvelles aides locales du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Métropole du Grand Nancy.

Ainsi en 2024, l'ALEC a effectué près de 350 évaluations énergétiques, soit 3 fois plus que de visites-conseil. Elles ont permis à autant de ménages de clarifier voire de qualifier leur projet de rénovation, facilitant ainsi l'orientation et la prise de décision vers l'un ou l'autre des parcours d'aides. L'ALEC s'est dotée d'un nouveau logiciel donnant la possibilité d'affiner la saisie de l'état du bâti et des scénarios de travaux, ainsi que la possibilité de récupérer les résultats des Diagnostics de Performance Énergétique pour personnaliser le scénario de travaux envisagé et de préciser le résultat en terme d'atteinte d'étiquette.



Les faits marquants en 2024

Des permanences décentralisées très sollicitées par les habitants

Les rendez-vous délivrés en permanences décentralisées sur les territoires des deux Communautés de Communes partenaires de l'Espace Conseil France Rénov' ont rencontré un franc succès. En effet, ce sont près de 100 RDV qui ont été délivrés en 2024 soit 40 de plus qu'en 2023.

La demande de RDV dans ces permanences a jusqu'à doublé et, en accord avec les territoires, l'Espace Conseil a rajouté des jours et des créneaux supplémentaires afin de réduire les délais de prise de RDV.

Ces permanences permettent aux habitants de ces territoires d'obtenir un service de proximité, sans devoir se déplacer sur Nancy dans les locaux de l'agence. Ces RDV sont donnés à Dombasle-sur-Meurthe dans les locaux de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois et à Champenoux dans les locaux de la Maison France Service au sein de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné.



Accompagnement du quartier Jardin Botanique de Villers-lès-Nancy



Dans la continuité de la balade thermique réalisée en fin d'année 2023, 2 réunions de travail ont été organisées en partenariat avec le collectif d'habitants du quartier et le CAUE de Meurthe-et-Moselle. Leur objectif : poursuivre la dynamique de réflexion pour la rénovation collective des pavillons du quartier. Afin d'avancer dans la connaissance thermique et énergétique des maisons, l'Espace Conseil France Rénov' a proposé de réaliser une campagne d'évaluations énergétiques. 10 pavillons témoins ont ainsi été sélectionnés, visités et évalués. Grâce à cet état des lieux, les habitants ont amélioré leurs connaissances sur l'état thermique de leur logement et

avoir une vision globale de l'état existant. Des travaux prioritaires et des solutions techniques à privilégier ont été identifiés, mais également des points faibles et singuliers à traiter, sur lesquels ils doivent être vigilants lors des travaux de rénovation. Enfin, les évaluations ont permis aux habitants de se rendre compte du résultat projeté (gain et étiquette) en fonction des travaux prévus.



communiquer des messages concernant la thématique énergie du parc social.



Sensibilisation à la sobriété énergétique

En partenariat avec une conseillère en Économie Sociale et Familiale du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, l'ALEC a animé 2 quiz sur les thèmes des factures et des contrats de fourniture d'énergie ainsi que sur les éco-gestes, sur les sites des Maisons des Solidarités du Plateau de Haye et de Champ-le-Bœuf.

Ces ateliers ont sensibilisé une vingtaine d'habitants et des professionnels aux enjeux de la maîtrise de l'énergie et de son budget. Le bailleur social OMh (Office Métropolitain de l'habitat) était également présent pour mobiliser les locataires et

L'outil de quiz a permis d'aborder ces thèmes sous la forme d'un jeu participatif où chacun pouvait se rendre compte des réponses de tous, en débattre puis avoir les réponses et les explications de l'expert. À la fin du quiz, des petits lots (équipements économes) ont été remis aux participants. En lien avec cette animation, l'exposition « Chaque fois ça compte » avait été prêtée par l'Espace Conseil France Rénov' et installée sur les sites en amont de l'intervention, permettant à tous les visiteurs du centre social de bénéficier de conseils et d'astuces sur les éco-gestes.



Prime Air Bois

Dans le cadre de son Plan d'Action pour la Qualité de l'Air (PAQA) de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Métropole du Grand Nancy a mis en place en juillet 2023 un Fonds Air Bois sur son territoire, pour une durée de 4 ans. Le Fonds Air Bois est un dispositif créé et subventionné par l'ADEME, qui vise à réduire les émissions de polluants atmosphériques dues au chauffage au bois et au brûlage à l'air libre des déchets verts, à travers :

- le remplacement annuel de près de 230 appareils individuels de chauffage au bois peu performants grâce à une aide financière pour les particuliers, la « Prime Air Bois », mise en place en janvier 2024,
- un programme d'animation pour toucher et accompagner les potentiels bénéficiaires de la Prime Air Bois, ancrer les bonnes pratiques et travailler avec les professionnels de la filière,
- un plan de communication pour faire connaître la Prime Air Bois et sensibiliser aux bonnes pratiques de chauffage et de gestion des déchets verts.

La Métropole a confié l'animation du Fonds Air Bois à l'ALEC Nancy Grands Territoires. Dans ce cadre, un Animateur Fonds Air Bois a été recruté pour la mise en place des actions et bénéficie du soutien des conseillers France Rénov de l'ALEC pour les missions de conseils.



184 PARTICULIERS conseillés et accompagnés par l'ALEC

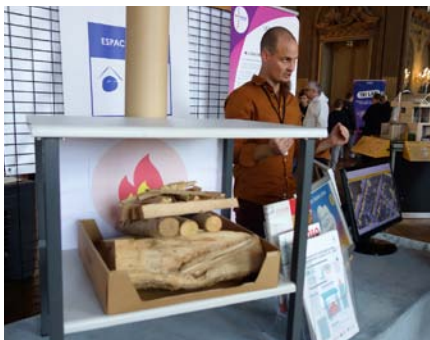


254 DOSSIERS déposés (dont 138 finalisés)



241 000 € D'AIDES FINANCIÈRES versées

Les actions réalisées par l'ALEC à destination des particuliers et des professionnels



2 STANDS D'INFORMATION et d'animation lors des événements grand public :

- Fête de l'Énergie du Climat
- Jardins de Ville, Jardins de Vie

1 STAND et **1 CONFÉRENCE** au Salon Habitat Déco de Nancy

1 INTERVENTION RADIO sur France Bleu Sud Lorraine (promotion du dispositif + renseigner sur les bonnes pratiques)



CRÉATION DE BOITES D'ALLUMETTES avec guide d'allumage à destination des particuliers

RÉDACTION DE 6 ARTICLES sur le site internet et diffusion sur les réseaux sociaux

2 STANDS D'ANIMATION sur le showroom d'entreprises RGE du territoire durant leurs Portes Ouvertes



2 PETITS DÉJ' à destination des professionnels RGE du secteur : **15 PARTICIPANTS**

DISTRIBUTION d'une dizaine de **ROLL-UP POUR LES SHOWROOMS** des professionnels

CRÉATION D'UN DEVIS TYPE pour aider les professionnels RGE à rédiger un devis éligible.

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS

50 000, c'est le nombre de logements en copropriété présents sur le territoire de l'ALEC. Pour cette raison, l'ALEC propose depuis 2012 un service d'accompagnement spécifique aux copropriétaires.

Dizaines voire centaines de décisionnaires, prise de décisions en Assemblée Générale, intérêts divergents entre propriétaires, réglementation spécifique, contraintes techniques particulières... Telles sont les différences majeures entre l'accompagnement d'un logement individuel et d'une copropriété. Pourtant, le parc de logements collectifs est vieillissant (près de 2/3 des immeubles construits avant la première réglementation thermique de 1974) et souvent peu rénové d'un point de vue énergétique, il représente donc un véritable gisement d'économies d'énergie potentiel et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

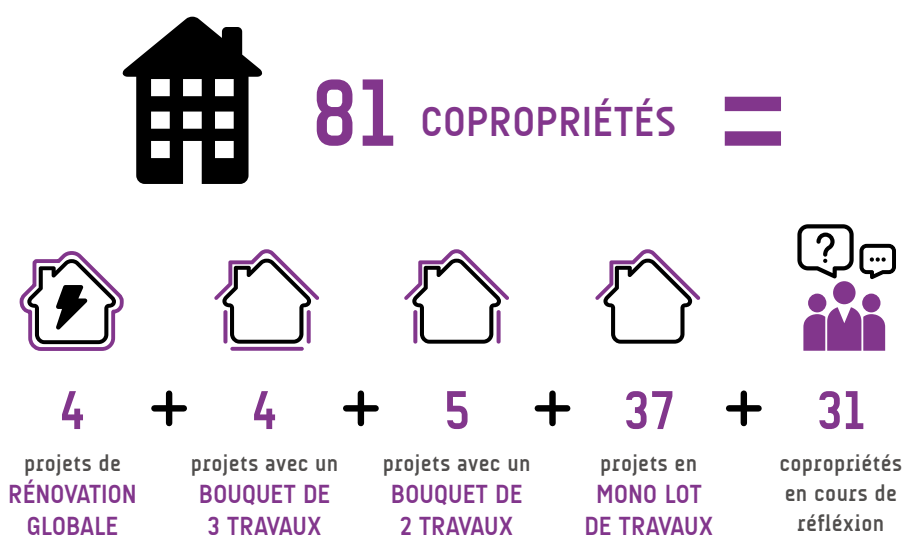
Informer et outiller les acteurs de la copropriété

Forte de 14 ans d'expérience, l'expertise de l'ALEC en matière de conseil aux copropriétés nous permet ainsi de renseigner et d'accompagner

les copropriétés grâce à :

- des conseils sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables : bonnes pratiques d'éco-consommation, travaux d'isolation, de chauffage et de rénovation globale ;
- des conseils sur les obligations réglementaires relatives à l'énergie ;
- un accompagnement pour la réalisation d'un audit énergétique et le vote en Assemblée Générale d'un Plan Pluriannuel d'Investissements ;
- un accompagnement pour l'analyse et l'optimisation des contrats d'énergie de la copropriété (approvisionnement, exploitation...);
- des informations sur les équipements et matériaux accessibles sur le marché ;
- des informations sur les aides financières existantes : MaPrimeRénov', Certificats d'Economie d'Energie, Climaxion, éco prêts à taux zéro, aides financières des collectivités... ;
- un relais, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.

Type de projets



Les visites-conseils copropriété



Depuis le programme SARE, l'ALEC propose des visites-conseils sur place pour orienter sur les travaux nécessaires, les gains énergétiques attendus, l'estimation des coûts de travaux et les aides financières possibles en fonction de différents scénarios.

En copropriété, la visite-conseil est particulièrement appréciée car elle permet de vérifier que le programme de travaux est éligible à l'aide Maprimerénov' Copropriété, celle-ci étant conditionnée à un gain énergétique minimum.



128 CONSEILS DÉLIVRÉS

48 Conseils simplifiés + 70 Conseils approfondis



10 VISITES CONSEIL COPRO

« Nous vous remercions à nouveau chaleureusement pour toute votre aide. Nous mesurons la chance que nous avons de bénéficier de vos conseils ! »

Philippe et Barbara
Nancy

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

L'Espace Conseil France Rénov' s'investit activement pour mobiliser les professionnels autour des enjeux de la rénovation énergétique.

Les professionnels du bâtiment et de l'immobilier sont de plus en plus sollicités pour répondre aux demandes des particuliers souhaitant réaliser des travaux et mobiliser les dispositifs d'aides financières en vigueur.

À travers son expertise, l'ALEC travaille en interaction avec les professionnels locaux pour favoriser leur montée en compétence et ainsi mieux conseiller leurs clients.

Informier, outiller et accompagner les professionnels du bâtiment

Les conseillers France Rénov' proposent aux entreprises :

- des conseils approfondis sur l'application des taux de TVA applicables sur les travaux ;

- des informations sur les subventions et aides financières mobilisables pour leurs clients ;
- des conseils et outils pour rédiger ses devis conformes pour mobiliser les aides ;
- de l'information dans le cadre d'événements thématiques ou de matinales d'informations ;
- des conseils personnalisés pour obtenir des certifications et se former à la rénovation performante.

Mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'immobilier

L'ALEC a développé une méthodologie pour mobiliser et former les professionnels de la transaction immobilière (agents immobiliers, conseillers bancaires et notaires) afin de mieux prendre en compte la rénovation énergétique à l'occasion des transactions immobilières.

Ces actions s'adressent également aux agences immobilières et/ou syndicats en charge de la gestion immobilière d'immeubles ou de logements d'habitation.



Conseils délivrés



353 CONSEILS

72 % + **6 %** + **22 %**

Professionnels du bâtiment (RGE, architectes, bureaux d'études)

Professionnels de l'immobilier

Autres

Sujets

80 % Les aides financières **20 %** La réglementation

Formation des professionnels



23 ANIMATIONS organisées



336 PROFESSIONNELS sensibilisés

58 % Professionnels du bâtiment + **5 %** Professionnels de l'immobilier + **37 %** Autres (institutionnels / travailleurs sociaux...)



12

ACCOMPAGNEMENTS

techniques pour des entreprises ou associations telles que : agence d'assurance, cabinet d'avocat, maison médicale, commerce, etc.

+

19

Conseils délivrés

Les faits marquants en 2024



Animation du réseau « Mon accompagnateur Rénov' » (MAR)



Agrément officiel délivré par l'État
 République Française

L'année 2024 a vu l'arrivée d'un nouvel acteur de l'accompagnement à la rénovation énergétique : « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR).

L'ALEC a organisé deux temps de rencontres, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, destinés aux MAR référencés dans l'annuaire national. Ces réunions, animées par l'ALEC, ont permis aux acteurs privés et institutionnels de se rencontrer pour organiser un réseau local d'accompagnateurs en capacité de suivre des rénovations énergétiques globales et performantes de qualité, dans le cadre du dispositif MaPrimeRénov' Accompagné. Ces temps d'échanges ont également permis d'améliorer le montage et le suivi des dossiers de demande d'aides financières instruits dans le cadre de la délégation des aides à la pierre portée par la Métropole du Grand Nancy. Une dizaine d'accompagnateurs ont participé à ces matinées.

L'Espace Conseil France Rénov' a aussi rencontré individuellement 7 MAR locaux pour échanger sur leurs activités et leur méthodologie, et a répondu tout au long de l'année aux nombreuses sollicitations des MAR locaux.



Petits déj' pros sur les aides financières

En octobre, l'Espace Conseil France Rénov' a organisé 2 sessions d'information à destination des professionnels du bâtiment.

Lors de ces matinées, les professionnels RGE ont pu s'informer sur les nouveaux dispositifs d'aides financières prévus dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Métropole du Grand Nancy. Une occasion également pour les professionnels d'échanger avec le thermicien du Grand Nancy Habitat, Accompagnateur Rénov' local de MaPrimeRénov'.



Partenariat avec la CAPEB 54

La CAPEB 54 et l'ALEC travaillent en collaboration depuis de nombreuses années pour mobiliser et informer les professionnels sur les dispositifs en matière de rénovation énergétique.

En 2024, ce partenariat a été renforcé par un échange d'adhésion permettant de renforcer les liens avec la filière des professionnels intervenant sur le marché des particuliers.



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS



L'ALEC porte le dispositif de « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) permettant aux communes de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un « conseiller énergie » afin de les accompagner dans la définition de leur politique énergétique et la mise en œuvre concrète d'actions.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont celles dont le budget énergétique impacte le plus le budget communal. Elles n'ont pas de service dédié et sont donc particulièrement exposées à l'augmentation du cours des énergies. Ainsi, diminuer les consommations d'énergie communales permet de :

- réduire la facture énergétique et se prémunir contre la hausse du prix des énergies ;
- contribuer de manière concrète à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Qu'est-ce que le CEP ?

1. Un accompagnement préalable à la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie efficace :

- mise en place du « suivi fluide » (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations ;

- réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, mise en place d'indicateurs...) présenté au Conseil Municipal et aux services techniques ;
- mise en place d'une culture « énergie » commune (information, veille, réglementation...).

2. Une expertise personnalisée, neutre et objective utile à la commune pour faire un choix éclairé :

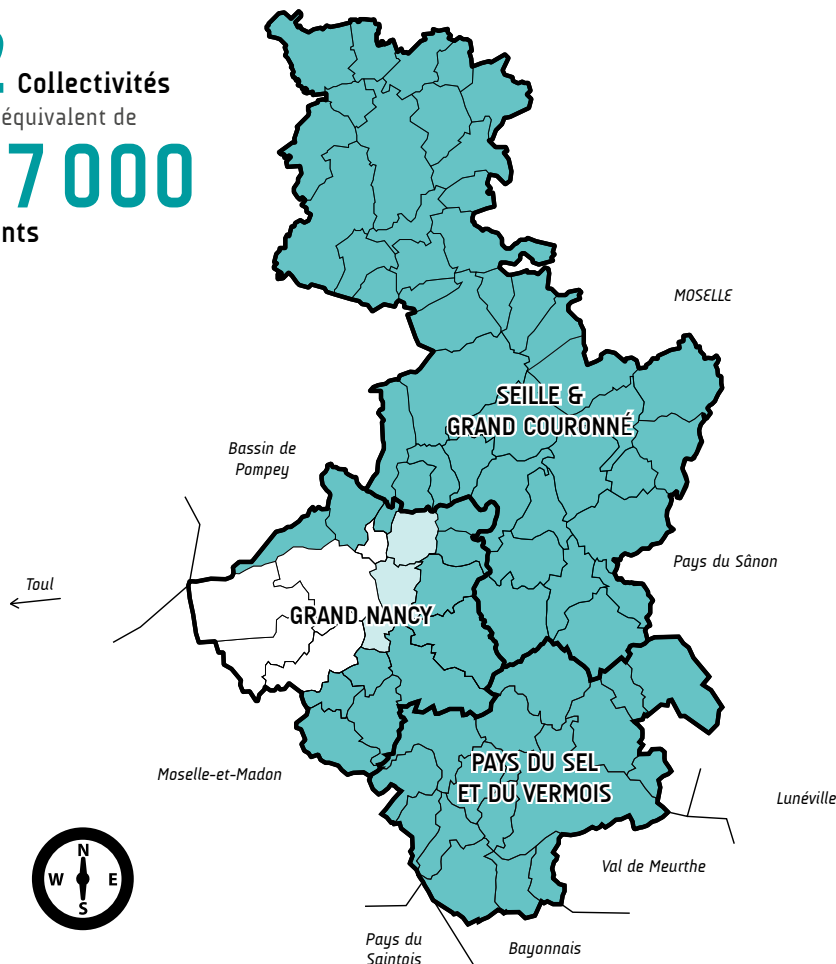
- pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie ;
- recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide d'une caméra thermique ;
- réalisation d'études d'opportunités : évaluations techniques, économiques et environnementales. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix ;

3. Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie

- sensibilisation et formation des usagers des bâtiments ;
- communication autour des réalisations exemplaires.

Collectivités adhérentes au CEP

72 Collectivités
soit un équivalent de
107 000
habitants



L'équipe



Pierre Adam
Responsable
Pôle Collectivités



Benjamin Falomir
Conseiller énergie
depuis le 14/04/25

LÉGENDE :

- Communes adhérentes au dispositif CEP
- Communes éligibles au dispositif CEP
- Communes non éligibles au dispositif CEP

Chiffres clés 2023

70 + 2

communes
communautés
de communes
accompagnées231 000 m²de bâtiments communaux suivis
pour une consommation d'énergie annuelle
de 29,6 GWh soit une facture de 5,1 M d'€,
et de 84 000 m³ d'eau soit une facture de 291 000 €.

130

bâtiments
publics
depuis 2012

39

administratifs

+



41

scolaires

+



13

sportifs

+



37

culturels

près de
3 250
points d'éclairage
public rénovés
depuis 2014.

28

rénovations globales
et performantes
du patrimoine public
accompagnées.Économie
annuelle

=



7,4 GWh

soit



1,1 M €

4,1 M €
d'investissement1,2 M €
d'aides et de subventions
aux travaux d'économie
d'énergie.

Top 5 des actions mises en œuvre

Optimisation
des périodes
de réduit de
chauffageRénovation
globale
(thermique +
chauffage)Installation
de panneaux
photovoltaïquesInstallation
de chaudières
performantesQualité de l'air
intérieur
(QAI)

Les faits marquants en 2024

ACTEE SEQUOIA 2

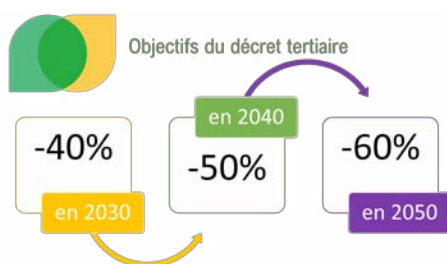
Lancé mi 2020 le programme ACTEE SEQUOIA 2 de la FNCCR s'est achevé en 2024.



Lauréate du programme au sein de la candidature mutualisée et portée par la Multipole Nancy le Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine, l'ALEC a permis à ses communes adhérentes d'obtenir un financement pour l'achat d'outils de mesure et de suivi énergétique, le financement d'études énergétiques et de prestations de maîtrise d'œuvre.

La Métropole du Grand Nancy ainsi que sept communes de la Métropole et de la CC du Sel et Vermois ont ainsi pu bénéficier de 392 000 € d'aides financières pour 660 000 € TTC investis sur le territoire dans une soixantaine d'études et d'audits énergétiques, plus de soixante-dix outils de mesures et de suivi énergétique ainsi que trois prestations de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une rénovation énergétique globale et performante.

Décret Éco Énergie Tertiaire



Depuis septembre 2022, le décret Éco Énergie Tertiaire impose des obligations de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires et demande aux communes ayant des bâtiments ou des ensembles de bâtiments de plus de 1000 m² de déclarer leur patrimoine ainsi que leurs consommations sur la plateforme Opérat.

En 2024, l'ALEC a accompagné 7 communes dans leurs obligations de déclaration des consommations énergétique. Cette déclaration permet également de cibler les bâtiments enregistrant les baisses de consommation les plus faibles et de déterminer les travaux à réaliser pour atteindre les objectifs.

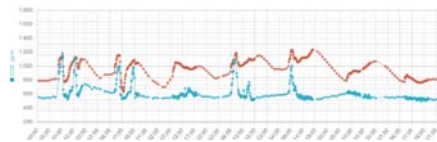
ÉduRénov : un programme ambitieux de rénovation des écoles



FLAME, la Fédération nationale des ALEC, est partenaire du programme ÉduRénov porté par la Banque des Territoires. Il a pour but de massifier la rénovation énergétique performante et globale du bâti scolaire, qui est souvent ancien, énergivore et peu adapté au changement climatique ou aux chaleurs de plus en plus précoces de l'été. Les conseillers de l'ALEC ont remonté plus de soixante-dix bâtiments scolaires susceptibles d'obtenir une aide financière dans le cadre de ce programme.

Suivi des paramètres de confort et de qualité d'air dans les écoles

La visualisation en temps réel de la température et de la concentration de CO₂ devient un enjeu de plus en plus important pour pouvoir gérer au mieux les consommations énergétiques du site (température de consigne, réduit de température ...), tout en garantissant un taux de concentration en CO₂ faible, synonyme d'un bon renouvellement d'air.



À ce titre, l'ALEC a équipé ses communes adhérentes de 72 capteurs connectés et d'une plateforme en ligne permettant un suivi en temps réel de ces paramètres notamment dans les établissements d'enseignements ou de formation du premier degré et du second degré et les accueils de loisirs.

Gestion de l'eau

Tout comme l'énergie, l'eau devient de plus en plus chère, et comme la quasi-totalité de l'eau utilisée dans les bâtiments communaux est de l'eau potable, il est important de l'utiliser rationnellement.

En 2024, les conseillers de l'ALEC ont accompagné les services techniques dans une dizaine de visites de bâtiments au cours desquelles des relevés de débits, de technologies et de compteurs ont été réalisés.



La mise en place judicieuse de dispositifs hydro-économiques de type mousseur/aérateur permet de réduire considérablement le débit d'un point d'eau et de réaliser des économies d'eau.

Des fuites de taille plus ou moins importantes ont également pu être mises en avant grâce au « top » compteur puis corrigées.

Autoconsommation collective photovoltaïque :



Avec l'augmentation du coût de l'électricité, consommer directement l'énergie solaire produite par des panneaux photovoltaïques généralement installés sur la toiture de bâtiments

publics est devenu pour les communes un moyen durable de réduire leurs factures d'électricité, tout en devenant moins dépendantes des variations des marchés de l'énergie. On parle alors d'autoconsommation photovoltaïque.

Si l'autoconsommation individuelle permet de consommer tout ou partie de la production d'électricité photovoltaïque d'un même site, l'autoconsommation collective permet elle de partager l'électricité produite localement, entre plusieurs producteur(s) et consommateur(s) raccordés au réseau public de distribution : c'est un véritable circuit court de l'énergie !

Producteurs et consommateurs doivent être situés dans un périmètre de 2 km les uns des autres (une extension de ce périmètre est possible) et doivent se réunir en une personne morale organisatrice (PMO). La PMO se charge d'établir la convention d'autoconsommation collective avec le gestionnaire du réseau public de distribution.

En 2024, l'ALEC a réalisé des études d'opportunité pour 6 communes désireuses de développer un projet d'autoconsommation collective impliquant 35 bâtiments pour une production prévisionnelle de près de 75 000 kWh d'électricité renouvelable.

Dombasle-sur-Meurthe

RÉNOVATION GLOBALE DE L'ÉCOLE MAURICE CARÈME



Isolation des murs extérieurs



Isolation de la sous face de la dalle en vide sanitaire



Isolation des combles et toits terrasses



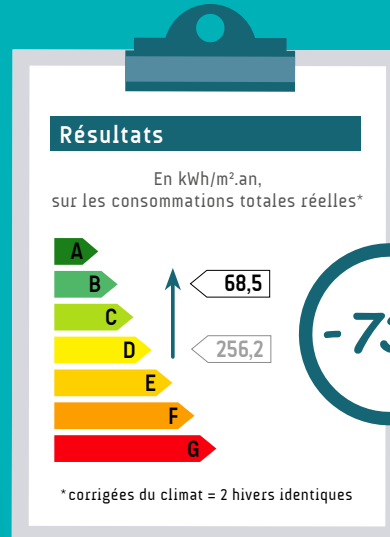
Mise en place d'une VMC double flux



Remplacement de tous les luminaires par des LED



Remplacement des fenêtres par des châssis aluminium à rupture de pont thermique équipées de BSO



1770 000 €
d'investissements

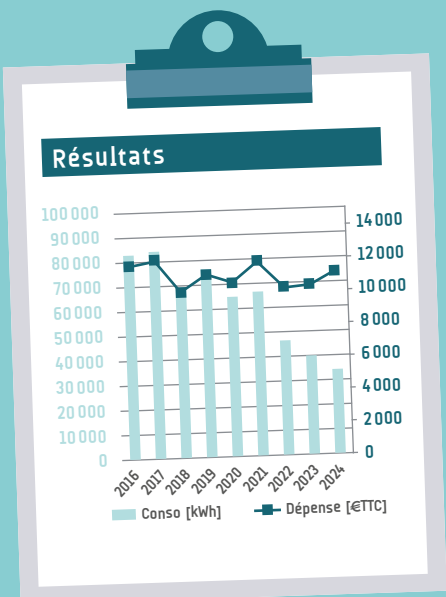
dont 622 000 € d'aides :
État = 441 000 €
Région Grand Est = 112 000 €
CEE (SDE 54) = 69 000 €

Reste à charge pour la ville de Dombasle = 58 %

ACTIONS EXEMPLAIRES

Dommartin-sous-Amance

BAISSE GLOBALE DES CONSOMMATIONS ET DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE



Baisse globale depuis 2018 :

-56% pour les consommations

-7% pour les dépenses



Cette baisse a été permise grâce à la rénovation de l'éclairage public de la commune, par la mise en place de luminaires LED avec abaissement de puissance et l'installation d'horloge astronomique en armoire afin de maximiser l'heure d'allumage et d'extinction. Récemment, la commune a maximisé les économies d'énergie sur ce poste en mettant en place une extinction nocturne de l'éclairage public en milieu de nuit.

Des travaux ont également été entrepris au niveau de la mairie et de ses locaux annexes. L'isolation de la toiture a été réalisée ainsi qu'une optimisation de la programmation et de la régulation du chauffage sur l'ensemble du site.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Responsabilité sociale de l'Agence

> Les salariés de l'ALEC :



2

FEMMES



9

HOMMES

Une moyenne d'âge de **34** ans

Une ancienneté moyenne de **7** ans

et **1** stagiaire accueilli au sein de l'équipe

> Insertion sociale :

L'ALEC accueille du personnel en insertion sociale et professionnelle via l'**association Ecoval** pour l'entretien de ses locaux.

Impact environnemental

Notre engagement pour réduire notre impact environnemental, c'est :

- Un contrat d'**électricité 100 % renouvelable**.
- La papeterie et les produits d'entretien sont **exclusivement écologiques** et l'épicerie est directement achetée auprès de commerces locaux.
- **150 kg** de déchets organiques **valorisés par an**, collectés et déposés dans le composteur partagé de la MJC Bazin.

> Mobilité active et électrique :

Le **Forfait Mobilité Durable (FMD)** indemnise les trajets domicile travail : **9500 km** ont été parcourus en vélo en 2024 par 10 salariés.

Les déplacements professionnels sont principalement réalisés à vélo ou avec le véhicule électrique de l'ALEC. Pour les déplacements plus lointains, le train est systématiquement privilégié.

> Sobriété numérique :

Le matériel informatique choisi est performant et évolutif et son entretien et son reconditionnement permettent de garantir une utilisation jusqu'à 10 ans sans perte de performance.

Nos boîtes mail disposent d'un **volume restreint** encourageant les salariés à les nettoyer régulièrement, les destinataires de mail sont ciblés et nos listes de diffusion régulièrement nettoyées.

> Sobriété énergétique :

Le matériel informatique est **systématiquement mis en veille** sur le temps de midi.

Un **réduit de chauffage** est effectué en période d'inoccupation des locaux et un **zonage** du chauffage a été mis en place.

Afin de lutter contre les canicules, l'ALEC s'est dotée de stores extérieurs et pratique une **ventilation naturelle traversante en matinée** afin de rafraîchir les locaux sans avoir recours à la climatisation.

Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! »



Une nouvelle **1^{ère}** place au classement dans la catégorie 3-20 salariés avec 612 km parcourus évitant 123 kg de CO₂ !

Le défi comptabilise le nombre de participants, de jours pédalés et les kilomètres parcourus à vélo par les salariés, de leur domicile à leur lieu de travail.



Un œil sur 2025

Le secteur des transports est un contributeur majeur des émissions de gaz à effet de serre du territoire et à la pollution de l'air impactant la santé publique. C'est également le seul secteur où la baisse des émissions de gaz à effet de serre au cours des dernières années est quasi nulle. À cela s'ajoute le poids croissant de la voiture individuelle dans le budget des ménages, entre carburant, entretien, stationnement et achat.

Pourtant les solutions alternatives existent. Encourager et accompagner les pratiques telles que le vélo, la marche ou les solutions partagées, c'est non seulement agir concrètement pour le climat, mais aussi proposer des réponses durables aux enjeux sociaux et économiques liés à la mobilité quotidienne.



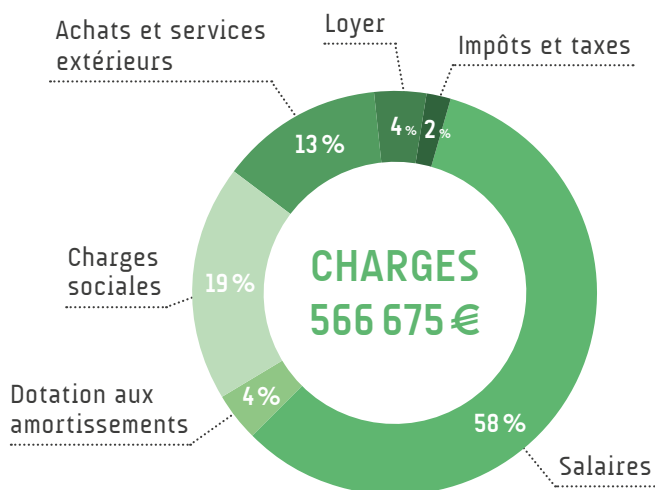
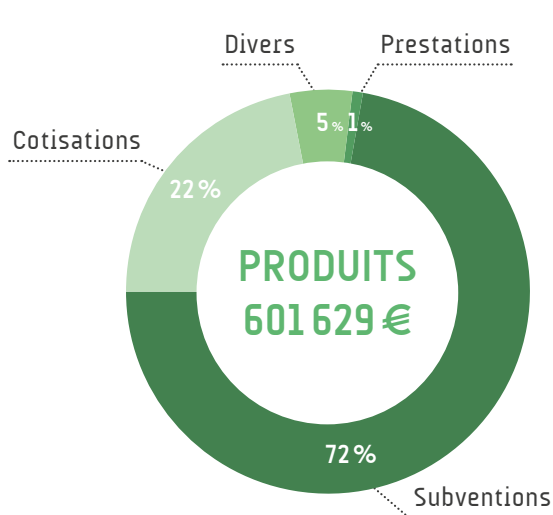
L'année 2024 a ainsi été mise à profit par l'ALEC pour poser les bases de la création d'un pôle d'accompagnement des particuliers et des entreprises aux mobilités actives et décarbonées. En développant ce pôle, l'ALEC souhaite encourager des solutions plus durables, économiques et bénéfiques pour la qualité de vie des habitants.

Rendez-vous en 2025 !

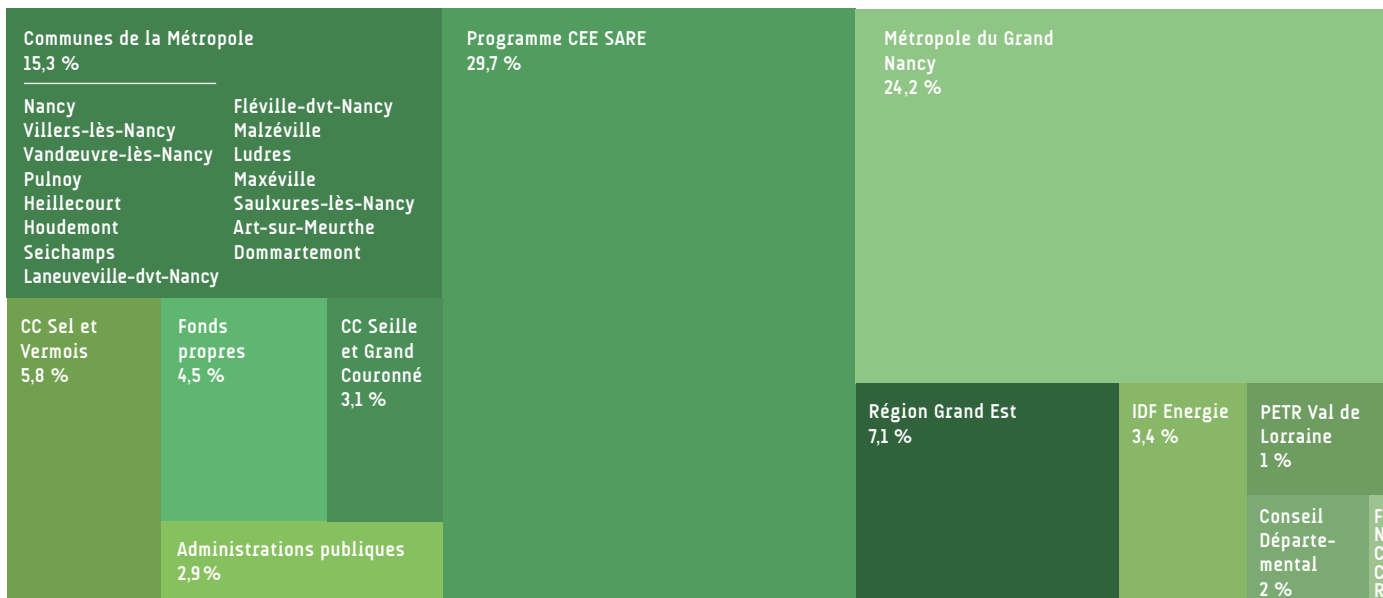
RAPPORT FINANCIER



PRODUITS ET CHARGES



FINANCEMENTS



alec

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

10 promenade Émilie du Châtelet - 54 000 Nancy
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 03.83.37.25.87 - info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr



T1 : Deux Rives - Olympe de Gouges | Bus 13 : S^t Georges

